

le Président

MONSIEUR ALAIN JUPPÉ
PRESIDENT DE BORDEAUX
METROPOLE
MAIRE DE BORDEAUX
ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX

Affaire suivie par : Florence BARADAT
DCDT/SAFT
tél. 05 56 99 33 33 – florence.baradat@gironde.fr

Bordeaux, le 16 MARS 2018

Monsieur le Président,

Conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015 qui stipule que « *le département actionnaire d'une société d'économie mixte locale ou d'une société publique locale d'aménagement dont l'objet social s'inscrit dans le cadre d'une compétence que la loi attribue à un autre niveau de collectivité territoriale ou à un groupement de collectivités territoriales peut continuer à participer au capital de cette société à condition qu'il cède, dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la présente loi, à la collectivité territoriale ou au groupement de collectivités territoriales bénéficiaire de cette compétence, plus des deux tiers des actions qu'il détenait antérieurement* », le Département a validé le principe de la cession des parts détenues dans le capital social de la SEML Route des Lasers par délibération du 30 juin 2016.

A cet effet, le département avait commandé une étude sur l'évaluation des actions de la Sem Route des Lasers dont vous trouverez un extrait en annexe; cette étude aboutissant, selon différents modes de calcul, à une valeur de la part nominale dans une fourchette entre 160€ et 240€.

Sur la base de nos échanges de fin 2017, je vous confirme que le Département a acté en commission permanente du 27 novembre 2017 la cession de 22 868 parts, réparties à parité entre Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle Aquitaine, soit 11 434 parts chacune et pour une valeur de 190€ l'unité. La Région a délibéré en ce sens le 17 novembre 2017.

Dans l'attente d'une mise en conformité rapide de la nouvelle répartition des parts au capital de la Sem, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental de la Gironde,



Jean-Luc Gleyze

Conseiller départemental du canton Sud Gironde